



## Québec

Gouvernement du Québec  
Cabinet de la ministre de la Famille,  
des Aînés et de la Condition féminine  
et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

Québec, le 30 août 2005

À toutes les personnes responsables de services de garde en milieu familial

Chère partenaire,

Il y a en ce moment dans le réseau des services de garde une campagne de désinformation très bien orchestrée. On répand des rumeurs qui ne sont pas fondées au sujet de la garde en milieu familial. Cette information fausse et alarmiste provoque évidemment de vives réactions, et c'est tout à fait compréhensible.

C'est pourquoi je serai, d'emblée, très claire : **la garde en milieu familial n'est aucunement menacée, de quelque façon que ce soit.** C'est près de la moitié des places qui sont offertes en milieu familial, et il ne saurait être question de remettre en cause cet acquis essentiel pour les familles du Québec. **Vous êtes des partenaires incontournables.** Aujourd'hui je veux vous rassurer : vous **n'avez aucune, aucune, raison de vous inquiéter.** La garde en milieu familial est là pour rester.

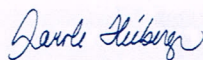
Nous avons au Québec un réseau de services de garde unique au monde, un réseau construit sur des principes forts, sur des convictions généreuses. Les services que nous offrons sont précieux et il est essentiel de les préserver. C'est pourquoi il est temps, après huit ans, de consolider nos acquis et de préparer l'avenir.

Depuis que je suis ministre de la Famille, j'ai rencontré beaucoup de parents, beaucoup de personnes qui œuvrent au sein des services de garde, dont plusieurs d'entre vous. J'ai rencontré des gens de cœur qui, comme moi, veulent agir pour les enfants, pour leur préparer l'avenir qu'ils méritent. Vous êtes nombreux à dire que le réseau dans sa forme actuelle a besoin d'améliorations. Et moi, je n'ai qu'une intention : c'est de l'améliorer dans le sens des propositions qui m'ont été faites.

Que penseriez-vous d'un service de garde en milieu familial où les enfants disposeraient de davantage de services spécialisés lorsqu'ils en ont besoin? D'avoir un système vraiment centré sur les besoins des enfants et de leurs familles? Que penseriez-vous, en tant que responsable d'un service de garde en milieu familial, de travailler en collaboration étroite avec des ressources spécialisées? De bénéficier de services adaptés à la réalité de votre mode de garde?

C'est en poursuivant ces objectifs que je travaille actuellement, et les actions que je proposerai au cours de l'automne iront dans cette direction. Qualité des services, respect des artisans du milieu comme des familles, mise en commun des expertises en faveur des enfants, dans une perspective de développement à long terme : voilà les valeurs qui guident mes actions.

Je crois sincèrement en un réseau encore plus fort, en une qualité de services encore plus remarquable. Je crois qu'il est possible, toutes et tous ensemble, de donner le meilleur à ce que notre société a de plus précieux : ses enfants. Je vous invite donc à travailler avec moi, pour eux.



Carole Théberge  
Ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine

Québec  
425, rue Saint-Amable, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4Z1  
Téléphone : (418) 643-2181  
Télécopieur : (418) 643-2640  
carole.theberge@mfacf.gouv.qc.ca

Montréal  
600, rue Fullum, 7<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2K 4S7  
Téléphone : (514) 873-9342  
Télécopieur : (514) 873-9395